

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 14201 Numéro SIREN : 523 548 766 Nom ou dénomination : Sépia

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2023 sous le numéro de dépôt 28834



2302883601

DATE DEPOT : 14/03/2023

NUMERO DE DEPOT : 2023R028834

N° GESTION : 2010B14201

N° SIREN : 523548766

DENOMINATION : Sépia

ADRESSE : 89 boulevard Haussmann 75008 Paris

DATE ACTE : 21/10/2022

TYPE ACTE : Acte

SEPIA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 15.861.600 euros
Siège Social : 89 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
523 548 766 R.C.S. PARIS

(la « Société »)

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION
DU 21 OCTOBRE 2022

Ordre du jour

1. (...)
2. ***Nomination d'un nouveau Président du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Léon Cligman***
3. ***Nomination d'un nouveau membre du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Léon Cligman***
4. (...)
5. (...)
6. (...)
7. (...)
8. (...)
9. (...)
10. (...)

I) (...)

II) *Nomination d'un nouveau Président du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Léon Cligman*

Monsieur Alain Maillot prend la parole pour indiquer qu'il convient de procéder à la nomination d'un nouveau président du Comité suite au décès de Monsieur Léon Cligman.

Monsieur Alain Maillot déclare que Madame Martine Cligman a indiqué que Monsieur Léon Cligman lui avait exprimé le souhait de la voir lui succéder à la présidence du Comité et propose en conséquence la nomination de Madame Martine Cligman en cette qualité pour une durée indéterminée.

Les membres du Comité décident, à l'unanimité de nommer Madame Martine Lévy, épouse Cligman, née le 22 avril 1932 à Troyes (10), de nationalité française, demeurant à Paris (75116), 48 avenue Georges Mandel, en qualité de Présidente du Comité de Direction pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Madame Martine Cligman déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

III) Nomination d'un nouveau membre du Comité de Direction en remplacement de Monsieur Léon Cligman

Monsieur Guillaume Courault indique qu'il convient de procéder à la nomination d'un nouveau membre du Comité suite au décès de Monsieur Léon Cligman.

(...)

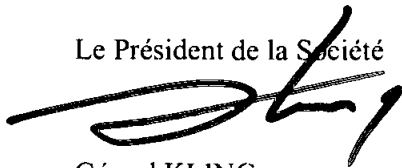
Après discussion sur le point de savoir s'il convient de procéder à la désignation d'un cinquième membre au sein du Comité de direction, le Comité conclut qu'il n'est pas souhaitable de désigner un nouveau membre qui n'aurait pas fait l'objet d'un assentiment par Monsieur Léon CLIGMAN de son vivant et que dès lors le Comité de direction continuera de fonctionner dans sa composition actuelle. Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale extraordinaire de procéder à une modification corrélative des statuts pour refléter ce fonctionnement à 4 membres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Extrait certifié conforme

Le Président de la Société



Gérard KLING